

OBSERVATIONS DU PUBLIC

11.06.2022

J'approuve les modifications techniques sur certains points, complètes, au vu de certains aspects relatifs aux travaux, notamment les budgets annexes.

En ce qui concerne les dépenses annuelles et plus, il faudrait les étendre à tout usage, public ou privé car un projet privé pourrait aussi le faire, et aller dans le même sens ou un projet par parts, un ligal

ou plus de fait

"c'est" et donc évolutif! Ceille de Chaffat